



Enquête annuelle sur les serres, les pépinières et les gazonnières - 2005

FORMULE 6



CONFIDENTIEL une fois rempli
 Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

If you prefer this questionnaire in English please check here

La présente enquête a pour but de recueillir les renseignements nécessaires pour estimer la quantité et la valeur des produits de serre, de pépinière et de gazonnière au Canada. Vos données sont strictement confidentielles et seront regroupées à des fins statistiques. Les résultats seront disponibles au public en mai, et sont utilisés par les associations de producteurs et les gouvernements pour évaluer la santé économique de l'industrie des serres, des pépinières et des gazonnières.

INSTRUCTIONS AUX EXPLOITANTS DE SERRES, DE PÉPINIÈRES OU DE GAZONNIÈRES

1. Le présent questionnaire a pour but de vous aider à répondre à une interview téléphonique. Complétez-le et gardez-le près de votre téléphone. Un intervieweur de Statistique Canada vous téléphonera entre le 20 février et le 10 mars pour recueillir vos réponses. **NE POSTEZ PAS CE QUESTIONNAIRE**, conservez-le dans vos dossiers.
2. Veuillez répondre à toutes les questions qui se rapportent à votre exploitation.
3. Si possible, consultez vos dossiers. Autrement, donnez une estimation aussi précise que possible.
4. Merci de votre collaboration.

À CONSERVER DANS VOS DOSSIERS, NE PAS METTRE À LA POSTE

A. RÉVISEZ L'INFORMATION SUR L'ÉTIQUETTE. SI LES RENSEIGNEMENTS SONT INCORRECTS OU INCOMPLETS, VEUILLEZ FAIRE LES CORRECTIONS NÉCESSAIRES DANS LES ESPACES CI-DESSOUS.

AGOP

Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)

CORP

Nom de la société (s'il y a lieu)

CHEF D'EXPLOITATION

OPER1 Nom de famille Ind. rég. Téléphone

Prénom usuel et initiale Ind. rég. FAX

Description du téléphone supplémentaire Ind. rég. Téléphone

ADR R.R. Case postale Numéro et nom de la rue

Code postal Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

Adresse courriel (si disponible)

ASSOCIÉ

OPER2 Nom de l'associé (nom de famille) Ind. rég. Téléphone

Prénom usuel et initiale Ind. rég. FAX

Location de téléphone alternatif Ind. rég. Téléphone

ADR R.R. Case postale Numéro et nom de la rue

Code postal Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que celui du chef d'exploitation.

ASSOCIÉ

OPER3

Nom de l'associé (nom de famille) Ind. rég. Téléphone

Prénom usuel et initiale Ind. rég. FAX

Location de téléphone alternatif Ind. rég. Téléphone

ADR

R.R. Case postale Numéro et nom de la rue

Code postal Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)

Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que celui du chef d'exploitation.

B.

- En 2005, avez-vous exploité une serre, une pépinière ou une gazonnière? Oui 10 1 Non 11 2 (Passez à la partie Commentaires, page 7)
- En 2005, laquelle des entreprises suivantes avez-vous exploité pour cultiver des produits destinés à la vente (cochez tout ce qui s'applique)?
 - une serre (passez à la Partie I)
 - une pépinière (passez à la Partie II, page 5)
 - une gazonnière (passez à la Partie II, page 6)

PARTIE I EXPLOITATION D'UNE SERRE

C. SUPERFICIE ET NOMBRE DE MOIS EN EXPLOITATION :

	Code	m ²	Code	pi ²
3. Quelle était la superficie totale sous serre en 2005?	200		100	
4. Quelle était la superficie totale sous verre en 2005?	201		101	
5. Quelle était la superficie totale sous matière plastique en 2005?	202		102	
6. Nombre de mois durant lesquels votre serre était en exploitation en 2005?			103	N ^{bre}

D. SUPERFICIE DE PRODUCTION, QUANTITÉ PRODUITE ET VALEUR DES LÉGUMES DE SERRE - 2005

7. Avez-vous cultivé et vendu des légumes de serre en 2005? (Exclure les plantes à repiquer) Oui Non (Si non, passez à la section E) (Veuillez inclure la superficie totale pour tous les ensemencements des cultures multiples.) Voir les notes explicatives.

1kg = 2,2 lb

	Code	Superficie utilisée pour la production - 2005 m ²	Code	Production	Code	Valeur
a. Tomates de serre	180		183	livres	186	\$
b. Concombres de serre	181		184	douzaines	187	\$
c. Laitues de serre	182		185	pommes	188	\$
d. Poivrons de serre	195		196	livres	197	\$
e. Brocoli de serre	980		901	livres	981	\$
f. Choux de Bruxelles de serre	982		902	livres	983	\$
g. Choux-fleurs de serre	984		903	livres	985	\$
h. Légumes orientaux de serre	986		904	livres	987	\$
i. Herbes de serre	988		905	livres	989	\$
j. Germes de serre	990		906	livres	991	\$
k. Autres légumes de serre	178		Veuillez préciser les cultures		189	\$
8. Valeur totale des légumes de serre (somme des codes 186, 187, 188, 197 981, 983, 985, 987, 989, 991 et 189)					190	\$

E. SUPERFICIE, PRODUCTION ET VALEUR DES FRUITS DE SERRE - 2005

9. Avez-vous produit des fruits de serre pour la vente en 2005? (Exclure les plantes à repiquer) Oui Non (Si non, passez à la section F)

Superficie de :	Code	Superficie utilisée pour la production - 2005 m ²	Code	Production	Code	Valeur
a. Framboises de serre	801		250	livres	802	\$
b. Fraises de serre	803		251	livres	804	\$
c. Autre fruit de serre	805		Veuillez préciser les cultures		806	\$
d. Autre fruit de serre	807		Veuillez préciser les cultures		808	\$
e. Autre fruit de serre	809		Veuillez préciser les cultures		810	\$
f. Valeur totale des fruits de serre (somme des codes 802, 804, 806, 808 et 810)					811	\$

D/E. CIRCUITS DE DISTRIBUTION DES VENTES

28. Veuillez déclarer le montant total des ventes de légumes et fruits de serre (somme des codes 190 et 811) selon les catégories suivantes:

- a. Ventes aux GROSSISTES canadiens
- b. Ventes aux MAGASINS à SUCCURSALES
- c. Ventes à D'AUTRES SERRES
- d. DES EXPORTATIONS faites directement par votre entreprise
- e. VENTES AU PUBLIC effectuées à votre serre, sur le bord de la route ou autrement?
- f. Ventes au moyen D'AUTRES CIRCUITS de distribution?
- g. Total des ventes de légumes et de fruits de serre (somme des codes 1010 à 1015)

Code	Dollars
1010	\$
1011	\$
1012	\$
1013	\$
1014	\$
1015	\$
1016	\$

F. PLANTES EN POTS, FINIES

10A. Avez-vous cultivé des plantes en pots en 2005? (Inclure les plantes suspendues.)

Oui Non (Si non, passez à la section G)

- a. Azalées
- b. Géraniums (en pots seulement)
- c. Lis
- d. Poinsettias
- e. Chrysanthèmes en pots
- f. Plantes tropicales ou plantes vertes (incluez les fougères, mais non les plantes suspendues)
- g. Plantes suspendues (à feuillage)
- h. Plantes suspendues (pour l'extérieur)
- i. Violettes africaines
- j. Bégonias
- k. Crocus
- l. Cyclamens
- m. Jonquilles
- n. Dahlias
- o. Exacum
- p. Fuchsias
- q. Gerberas
- r. Bruyères
- s. Hibiscus
- t. Jacinthes
- u. Impatientes
- v. Kalanchoes
- w. Roses miniatures
- x. Mumsettias
- y. Orchidées
- z. Pétunias
- aa. Primuls
- ab. Tulipes
- ac. Autres (veuillez préciser)

Code	Nombre total de pots
160	
161	
162	
163	
164	
165	
167	
168	
252	
253	
254	
255	
256	
257	
258	
260	
261	
262	
263	
264	
265	
266	
267	
268	
269	
270	
271	
272	
177	
276	\$

10B. Ventes brutes totales de plantes en pots finies

G. BOUTURES, ARBRES DE SEMIS ET MATÉRIEL DE MULTIPLICATION

11A. Avez-vous cultivé des boutures, des arbres de semis ou du matériel de multiplication en 2005? (Exclure mottes.)

Oui Non (Si non, passez à la section H)

- a. Chrysanthèmes
- b. Poinsettias
- c. Géraniums
- d. Arbres de semis
- e. Oeillets
- f. Fuchsia
- g. Herbes aromatiques
- h. Hibiscus
- i. Impatientes (seulement les doubles et Nouvelle Guinée)
- j. Autres (p.ex. boutures)

Code	Nombre total de plants
170	
171	
172	
174	
973	
974	
975	
976	
978	
173	
179	\$

11B. Ventes brutes totales de boutures, arbres de semis et matériel de multiplication

H. PLANTES À REPIQUER

12. Avez-vous cultivé des plantes à repiquer en 2005? (p. ex. caissettes, plaque de semis et mottes.) (Inclure les plantes prêtes à transporter dans les jardins ou les champs par l'acheteur) Oui Non (Si non, passez à la section I)

	Code	Nombre total de plants
a. Plantes ornementales	175	
a1. Ventes brutes totales de plantes ornementales	274	\$
b. Plantes potagères	176	
b1. Ventes brutes totales de plantes potagères	275	\$

I. FLEURS COUPÉES

13A. Avez-vous cultivé des fleurs coupées en 2005? (Exclure les fleurs coupées séchées) Oui Non (Si non, passez à la section J)

	Code	Nombre total de tiges
a. Alstroemeria.....	150	
b. Oeillet, miniatures ou teints	140	
c. Chrysanthèmes, ordinaires	141	
d. Chrysanthèmes, pompons	142	
e. Jonquilles	152	
f. Freesias	145	
g. Gerbéras	143	
h. Iris	144	
i. Lis	153	
j. Roses, sauf la variété sweetheart	146	
k. Roses, sweetheart	147	
l. Mufliers	148	
m. Tulipes	149	
n. Anémome	951	
o. Astilbe	952	
p. Asters	953	
q. Brodiaea	954	
r. Bouvardia	955	
s. Cattleyas (orchidées)	956	
t. Célosia	957	
u. Gentiana	960	
v. Glaieuls	961	
w. Liatride	963	
x. Lisianthus	965	
y. Matthiola	966	
z. Montbrétia	967	
aa. Phlox	968	
ab. Statice	969	
ac. Autres (veuillez préciser)	151	
13B. Ventes brutes totales de fleurs coupées	154	\$

J. ACHATS DE PRODUITS HORTICOLES

14. a. En 2005, combien avez-vous dépensé pour l'achat de fleurs, plantes, boutures, graines et bulbes destinés à la culture? 123 \$

b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province? 126 %

15. a. En 2005, combien avez-vous dépensé pour l'achat de fleurs, plantes, boutures, graines et bulbes destinés à la vente? 124 \$

b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province? 127 %

16. Total des dépenses pour les produits horticoles (somme des codes 123 et 124) 125 \$

K. MAIN-D'OEUVRE

Les questions suivantes ont trait au nombre de personnes employées par votre serre en 2005. Ne comptez pas les personnes embauchées pour faire des travaux à contrat, de l'aménagement paysager et de la vente au détail. Inclure les propriétaires et leur famille.

Code	
241	Nbre
242	Nbre
111	Nbre
122	\$

17. Quel était le nombre de travailleurs à temps plein (qui ont travaillé plus de 30 heures par semaine) en 2005?

18. Quel était le nombre de travailleurs à temps partiel (tous les autres travailleurs) en 2005?

19. Quel était le nombre total de travailleurs (y compris les propriétaires) que vous avez employé en 2005? (somme des codes 241 et 242).....

20. Montant total des salaires versés en 2005 (y compris ceux des propriétaires)?

L. AUTRES DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS

En 2005, quelles ont été :

Code	Dollars
121	\$
115	\$
116	\$
117	\$
114	\$
112	\$
113	\$
120	\$

21. Vos dépenses totales pour le combustible utilisé pour l'exploitation de la serre

a. Vos dépenses totales pour le chauffage au gaz naturel

b. Vos dépenses totales pour le chauffage à l'huile

c. Vos dépenses totales pour les autres combustibles de chauffage (précisez)

22. Vos autres dépenses pour la culture en serre (l'engrais, les insecticides, les fongicides, la mousse de sphaigne, etc.) en 2005?

23. Vos dépenses pour les autres frais d'exploitation (intérêt, impôt, assurance, emballage, réparation des immeubles et de la machinerie, travaux à contrat, etc.) en 2005?

24. Vos dépenses d'exploitation totales en 2005? (somme des codes 125, 122, 121, 114 et 112)

25. Quelle est votre estimation de la valeur marchande actuelle de votre serre (terrain, bâtiments, outillage et machinerie)?

M. VENTES DE FLEURS, DE PLANTS ET DE PLANTES (avant taxes de vente)

26. En 2005, avez-vous vendu des fleurs coupées, des plantes en pots ou à repiquer, des plantes potagères ou des boutures enracinées? (Incluez les ventes de produits achetés pour la revente) Oui Non

Indiquez la :

Code	Dollars
130	\$
131	\$
132	\$
133	\$
134	\$
135	\$
138	\$
136	\$
137	\$

a. Valeur des ventes aux détaillants de fleurs (p. ex. fleuristes, centres de jardinage, etc.)

b. Valeur des ventes aux grossistes canadiens (y compris les ventes faites par enchères à rebours)

c. Valeur des ventes aux magasins à succursales

d. Valeur des ventes à d'autres serres

e. Valeur des exportations faites directement par votre entreprise

f. Valeur des ventes au public effectuées à votre serre, sur le bord de la route ou autrement

g. Valeur des ventes aux gouvernements et autres organismes publics (p. ex. municipalités, commissions scolaires, provinces, etc.)

h. Valeur des ventes au moyen d'autres circuits de distribution

27. Total des ventes de fleurs, de plants et de plantes (somme des codes 130 à 135, 138 et 136)

PARTIE II PÉPINIÈRES ET GAZONNIÈRES

O. PÉPINIÈRES

Les questions suivantes ont trait à la superficie totale utilisée pour la culture de plants de pépinière.

29. Est-ce que les chiffres seront déclarés en : 199 1 acres 199 2 hectares 199 3 arpents (Québec seulement)

Code	Superficie en champ	Code	Superficie en contenant
601		104	
602		105	
603			

30. En 2005, quelle était la superficie du terrain appartenant à votre pépinière et utilisée pour la culture de plants de pépinière?

31. En 2005, quelle était la superficie du terrain pris en location par votre pépinière pour la culture de plants de pépinière?

32. En 2005, quelle était la superficie totale utilisée pour la culture de plants de pépinière (somme des codes 601 et 602)?

P. MAIN-D'OEUVRE (PÉPINIÈRES ET GAZONNIÈRES)

Les questions suivantes ont trait au nombre de personnes employées par votre pépinière ou gazonnière en 2005. Ne comptez pas les personnes embauchées pour faire des travaux à contrat, de l'aménagement paysager et de la vente au détail. Inclure les propriétaires et leur famille.

	Code	
33. Quel était le nombre de travailleurs à temps plein (qui ont travaillé plus de 30 heures par semaine) en 2005?	708	N ^{bre}
34. Quel était le nombre de travailleurs à temps partiel (tous les autres travailleurs) en 2005?	212	N ^{bre}
35. Quel était le nombre total de travailleurs (y compris les propriétaires) qui ont travaillé pour votre pépinière ou gazonnière en 2005? (somme des codes 708 et 212)	214	N ^{bre}
36. Montant total des salaires versés en 2005? (y compris ceux des propriétaires)	216	\$

Q. ACHATS DANS LES PÉPINIÈRES (PRODUITS HORTICOLES SEULEMENT) (avant taxes de vente)

37. En 2005, avez-vous acheté des arbres fruitiers et d'ornement, des plants à repiquer et/ou des bulbes?
 Oui Non (Si non, passez à la section R)

	Code	Dollars
38. Quelles ont été vos dépenses en 2005 pour les produits de pépinière destinés à la culture?	230	\$
39. Quelles ont été vos dépenses en 2005 pour les produits de pépinière destinés à la revente?	231	\$
40. a. Dépenses totales pour les produits de pépinière en 2005? (somme des codes 230 et 231)	232	\$
b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province?	233	%

R. VENTES EN 2005 DE PLANTS DE PÉPINIÈRE (avant taxes de vente)

41. Avez-vous vendu des plants de pépinière en 2005?
 Oui Non (Si non, passez à la section S)

	Code	Dollars
42. a. En 2005, à combien se sont chiffrées vos ventes de plants cultivés en pépinière à partir de semences et vos ventes de plants achetés et repiqués?	217	\$
b. À combien se sont chiffrées vos ventes de plants achetés pour la revente? (Exclure les ventes pour l'aménagement paysager)	218	\$
43. a. Valeur des ventes totales de plants de pépinière en 2005 (somme des codes 217 et 218)	219	\$
b. Quel pourcentage de ces ventes provenait de plants cultivés en contenant?	215	%
44. Veuillez répartir vos ventes (telles que déclarées à la question 43a) selon les catégories suivantes :		
a. Plants vendus directement au public	220	\$
b. Plants fruitiers vendus directement aux producteurs de fruits	221	\$
c. Plants vendus aux paysagistes (y compris la valeur des plants que vous avez utilisés dans les travaux d'aménagement et d'entretien paysager)	222	\$
d. Plants vendus aux centres de jardinage	223	\$
e. Plants vendus aux gros détaillants (magasins à succursales)	224	\$
f. Plants vendus à d'autres pépinières	225	\$
g. Valeur des exportations faites directement par votre entreprise	226	\$
h. Valeur des ventes aux organismes publics (p.ex. municipalités, commissions scolaires, provinces, etc.)	227	\$
i. Plants vendus à d'autres acheteurs (p. ex. entreprises de reboisement)	228	\$
45. Ventes totales de plants de pépinière en 2005 (somme des codes 220 à 228). Nota : le code 229 doit être égal au code 219)	229	\$

VEUILLEZ VOUS ASSURER D'AVOIR REMPLI LES SECTIONS «Q» ET «R» SI VOUS AVEZ ACHETÉ DES PLANTS DE PÉPINIÈRE DESTINÉS À LA REVENTE, ET CE MÊME SI VOUS N'AVEZ PAS CULTIVÉ DE PLANTS DE PÉPINIÈRE.

S. GAZONNIÈRES

46. Avez-vous cultivé ou vendu du gazon en 2005? Oui Non (passez à la section T)

	Code	Superficie
47. Quelle était la superficie totale en gazon cultivé sur les terres possédées ou louées par l'entreprise en 2005?	631	
48. Quelle était la superficie en gazon cultivé pour la vente en 2005?	632	
a. Quelle a été la valeur totale de vos ventes de gazon cultivé pour la vente en 2005? (avant taxes de vente)	634	\$
49. a. Quelles ont été vos dépenses pour le gazon destiné à la revente en 2005? (avant taxes de vente)	633	\$
b. Quel pourcentage de ces dépenses représente les achats faits auprès d'autres gazonnières dans votre province? (avant taxes de vente)	635	%
50. Quelle a été la valeur totale de vos ventes de gazon acheté pour la revente en 2005 avant taxes de vente?.....	636	\$

T. VENTES TOTALES

51. Veuillez calculer les ventes totales de plants de pépinière et de gazon. (somme des codes 229, 634 et 636).....

	244	\$
--	-----	----

ACCORD SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

Pour les résidents de Terre-Neuve et Labrador, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique :

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le ministère des Ressources forestières et du secteur Agroalimentaire de Terre-Neuve et Labrador, le ministère de l'Agriculture et de l'Aménagement rural du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, Agriculture et de l'Alimentation du Manitoba, le ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan, et le ministère de l'Agriculture et des Pêches de la Colombie-Britannique, conformément à l'article 12 de la Loi sur la statistique (L.R.C. 1985, ch. S-19). Adressez vos questions et commentaires à la Division de l'agriculture, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6.

Êtes-vous d'accord sur le partage des renseignements? Oui Non

Pour les résidents du Québec :

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration conclu avec l'Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada pour le partage des renseignements en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique.

COMMENTAIRES : Réservé au bureau

ENQUÊTE ANNUELLE SUR LES SERRES, LES PÉPINIÈRES ET LES GAZONNIÈRES - 2005

Notes explicatives

Le questionnaire ci-joint a pour but de recueillir des renseignements sur l'industrie des SERRES, DES PÉPINIÈRES ET DES GAZONNIÈRES au Canada. Les présentes notes explicatives répondent aux questions que vous pourriez avoir et vous aident à remplir le document de l'enquête.

Si votre exploitation comporte des activités non agricoles comme la vente au détail, les contrats d'aménagement paysager ou la pose de gazon, veuillez ne pas indiquer dans le présent questionnaire les chiffres qui se rapportent à cette partie de votre entreprise.

PARTIE I : EXPLOITATION DE SERRE

Section C : Superficie et nombre de mois en exploitation

Question C4 : Quelle était la superficie totale sous verre en 2005?

o Incluez sous verre - la fibre de verre ou le plexiglass.

Question C5 : Quelle était la superficie totale sous matière plastique en 2005?

o Incluez sous matière plastique - d'autres types de protection comme des isolants rigides, des puits de mine ou des serres entourées de verre avec un toit en plastique.

Section D : Superficie de production, quantité produite et valeur des légumes de serre

Questions D7a à D7k. Avez-vous produit et vendu des tomates, concombres, laitues et piments de serre ou d'autres légumes de serre en 2005?

Par exemple : si vous avez cultivé plusieurs cultures de tomates de serre, veuillez rapporter vos données de la manière suivante. Si vous avez cultivé 1000 pi.ca. (de tomates de serre) avec une production de 2000 livres pour la première culture, 1000 pi.ca. (de tomates de serre) avec une production de 2000 livres pour la deuxième culture, rappez 1000 pi.ca. avec une production de 4000 livres. Si vous avez cultivé 2000 pi. ca. de la laitue pour la première culture et vous avez cultivé une deuxième culture de concombres sur la même superficie, rappez votre superficie totale comme 4000 pi. ca. (2000 pi. ca. laitue et 2000 pi. ca. concombres.) Procédez de la même manière pour les tomates, concombres, laitues et piments. Si vous déclarez de la laitue frisée, boston, romaine ou iceberg, comptez chaque plant comme une TÊTE de laitue.

Question D7e à D7k.

o Incluez sous AUTRES LÉGUMES DE SERRE - les brocolis, les choux de Bruxelles, les légumes chinois, les choux-fleurs, les pousses et fines herbes (prêtes à manger).

o Excluez les fruits, le tabac, les plants de légume, les mottes ou de fines herbes à repiquer, le ginseng, les asperges et les champignons.

Section D/E : Circuits de Distribution des Ventes

Questions 28a à 28g.

Veuillez répartir vos ventes selon les catégories suivantes.

Section E : Superficie de production, quantité produite et valeur des fruits de serre

Questions E9a à E9e. Avez-vous produit des fruits de serre en 2005?

Déterminez la superficie que vous avez utilisée pour la culture, la quantité produite et la valeur des fruits de serre. Pour les autres fruits de serre, inclure tous les autres fruits de serre que vous avez produit pour la vente.

Section F : Plantes en pots - FINIES

Questions F10. Avez-vous cultivé des plantes en pots en 2005?

Aux fins de la présente enquête, indiquez seulement votre production au Canada.

o Incluez : les plantes ornementales non comestibles en pots.

o Excluez : les arbres de Noël vendus en pots.

Aux fins de la présente enquête, l'expression «plantes suspendues» comprend les paniers (en osier) suspendus. Incluez aussi : les pots en mousse de sphagne (tourbe), les pots en plastique ou en céramique.

Section G. Boutures, arbres de semis et matériel de multiplication

Les plants ou les sections d'un plant qui peuvent produire un grand nombre de plants ou s'étendre et occuper une superficie plus importante.

Section H : Plantes à repiquer

Questions 12a et b. Avez-vous cultivé des plantes ornementales ou des plantes potagères à repiquer en 2005?

o Incluez : les plants de légumes et de fines herbes qui ne sont pas encore comestibles.

o Excluez : les plants de légumes et de fines herbes qui doivent être repiqués aux fins de l'exploitation de la serre.

Section I : Fleurs coupées

Question 13. Avez-vous cultivé des fleurs coupées?

o Excluez : les fleurs coupées séchées.

Déclarez toutes les autres fleurs coupées et le nombre total de tiges produites dans la case «Autres».

Section J : Achats de produits horticoles

Question 14a. En 2005, combien avez-vous dépensé pour l'achat de produits horticoles destinés à la culture?

o Incluez : seulement les fleurs, les boutures, les graines et les bulbes destinés à la culture dans votre installation.

o Excluez : les fleurs, les boutures, les graines et les bulbes destinés à la revente.

Question 14b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres et pépinières de votre province?

Indiquez à cette question seulement le pourcentage des dépenses consacrées aux produits horticoles destinés à la culture que vous avez achetés d'autres serres, pépinières, grossistes ou autres circuits de distribution dans votre province.

Question 15a. En 2005, combien avez-vous dépensé pour l'achat de fleurs, plantes, boutures, graines et bulbes destinés à la revente?

o Incluez : seulement les fleurs, les boutures, les graines et les bulbes qui ont été achetés et destinés expressément à la revente.

Question 15b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de la province?

Indiquez à cette question seulement le pourcentage des dépenses consacrées aux produits horticoles destinés à la culture que vous avez achetés d'autres serres, pépinières, grossistes ou autres circuits de distribution dans votre province.

Si vous exploitez à la fois une serre et une pépinière, indiquez à cette section seulement la partie des dépenses pour les produits horticoles qui a trait à la serre. Veuillez vous reporter à la section sur les pépinières pour les questions sur les dépenses de la pépinière.

Section K : Main-d'oeuvre

Questions K17 et 18. Quel était le nombre de travailleurs à plein temps et à temps partiel qui ont travaillé (y compris les propriétaires) pour votre entreprise en 2005?

Indiquez seulement les employés qui s'occupent de cultiver, d'entretenir et de récolter les plants et les légumes de serre.

o Incluez : le propriétaire et les membres de la famille qui y ont travaillé.

o Excluez : toutes les personnes embauchées pour faire de la vente au détail, des travaux à contrat et les commis.

Question K20. Salaires : Montant total des salaires versés en 2005?

Si vous exploitez à la fois une serre et une pépinière, indiquez à cette section la partie de la main-d'oeuvre, des salaires et des avantages qui se rapporte à la serre seulement. Reportez-vous à la section sur la pépinière pour les questions sur la main-d'oeuvre et les salaires de la pépinière.

o Incluez : les avantages payés comme les cotisations aux régimes d'assurance-maladie, d'indemnisation des victimes d'accidents de travail, d'assurance-chômage et de pension.

o Excluez : les salaires et avantages versés aux employés chargés des ventes au détail, de travaux à contrat ou occupant un poste de commis.

Section L : Autres dépenses et investissements

Question L22. Vos autres dépenses pour la culture en serre en 2005?

o Incluez : l'engrais, les insecticides, les fongicides, les supports de croissance (mousse de tourbe (spaigne), vermiculite, perlite, sable styromousse, brin de scie, etc.).

Question L23. Vos dépenses pour les autres frais d'exploitation en 2005?

o Incluez : les factures de services d'utilité publique (téléphone, électricité), les intérêts, les impôts et taxes, les assurances, l'emballage, les réparations et les travaux à contrat.

Question L25. Quelle est votre estimation de la valeur marchande actuelle de votre serre?

Le prix que vous vous attendez de recevoir si vous vendiez aujourd'hui votre terre, vos immeubles et votre machinerie.

Section M : Ventes de fleurs, de plants et de plantes

Questions M26a à M26h. En 2005, avez-vous vendu des fleurs coupées, des plantes en pots ou à repiquer, des plantes potagères ou des boutures enracinées?

o Incluez : les ventes de produits de serre que votre installation a produits, importés ou achetés d'une autre exploitation de serre, puis vendus. Les recettes de la location de plants à la rubrique «valeur des ventes au moyen d'autres circuits de distribution».

PARTIE II : PÉPINIÈRES ET GAZONNIÈRES

Veillez exclure de cette partie du questionnaire les ventes d'arbres de Noël et les chiffres qui se rapportent à la partie de votre exploitation qui a trait aux serres (s'il y a lieu; voir les NOTES RELATIVES AUX SERRÉS À LA PARTIE I).

Section O : Pépinières

Questions O30 à O32. Quelle était la superficie du terrain appartenant à la pépinière ou louée par elle et utilisée pour la culture de plants de pépinière?

Incluez seulement la superficie du terrain utilisée pour la culture et l'entretien de plants de pépinière en 2005.

Section P : Main-d'oeuvre (pépinières et gazonnières)

Questions P33 à P34. Quel était le nombre de travailleurs à plein temps et à temps partiel qui ont travaillé (y compris les propriétaires) pour votre entreprise en 2005?

o Incluez : le nombre de travailleurs de votre entreprise qui ont été chargés de cultiver, d'entretenir et de récolter des plants de pépinière et du gazon.

o Excluez : la main-d'oeuvre pour les ventes au détail (vendus dans des centres de jardinage) ou pour des travaux à contrat (par exemple, pose de gazon, aménagement paysager ou pose d'arbustes aux résidences des clients).

Question P36. Montant total des salaires versés en 2005 (y compris ceux des propriétaires)?

o Incluez : les avantages payés comme les cotisations aux régimes d'assurance-maladie, d'indemnisation des victimes d'accidents de travail, d'assurance-chômage et de pension ainsi que les salaires versés aux propriétaires, à la direction et aux membres de la famille.

o Excluez : les salaires versés aux employés chargés de la vente au détail ou de travaux à contrat qui n'ont pas trait à la pépinière ou à la gazonnière.

Section O : Achats dans les pépinières (produits horticoles seulement)

Question Q38. Quelles ont été vos dépenses en 2005 pour les produits de pépinière destinés à la culture?

Les exploitants se servent de l'expression «destiné à la culture» lorsque les plants sont cultivés à l'extérieur pour les faire grossir. Inscrivez la valeur des plants achetés qui sont destinés expressément à la culture.

Question Q39. Quelles ont été vos dépenses en 2005 pour les produits de pépinière destinés à la revente?

o Incluez l'achat de plants destinés à la revente immédiate, sans être destinés à la culture.

Inscrivez la valeur des plants achetés qui sont destinés expressément à la revente et non à la culture.

Question Q40b. Quel pourcentage de vos dépenses déclarées à la question précédente représente les achats faits auprès d'autres serres ou pépinières de votre province?

Le pourcentage total indiqué ici devrait tenir uniquement compte des dépenses visant les plants de pépinière dans votre province.

Section R : Ventes en 2005 de plants de pépinière (avant taxes de vente)

Question 43b. Quel pourcentage de ces ventes provenait de plants cultivés en contenant?

o Incluez dans le pourcentage, les ventes de plants en contenant quelle que soit la durée de croissance des plants dans les contenants ou si les plants en contenant étaient destinés à la culture ou à la revente.

Question 44i. Plants vendus à d'autres acheteurs.

o Incluez les recettes de la location, de la vente à des courtiers et à des entreprises de reboisement (arbres de semis).

Section S : Gazon

Question 49a. Quelles ont été vos dépenses pour le gazon acheté pour la revente en 2005, avant les taxes de vente?

o Incluez : tout le gazon acheté pour la revente immédiate et qui n'a pas été cultivé par votre entreprise.